

FICHE PRE-PROJET LEADER- GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE DU PROJET		DEMARCHE TERRITORIALE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE
STRUCTURE PORTEUSE	NOM	Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce
	TYPE	Collectivité publique
	NUMERO SIRET	254 502 784 00021
	REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	Frédéric CUILLERIER, Président
	ADRESSE	2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE
	PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Camille DUBRULLE, chargée mission climat pcet.loire.beauce@orange.fr 02 38 46 01 70
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Désigné « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et dans le cadre de son Agenda 21-PCET, le Pays Loire Beauce souhaite promouvoir les pratiques durables et responsables en restauration collective.</p> <p>Il s'agit de traiter prioritairement l'enjeu de réduction du gaspillage alimentaire, mais d'aborder également les problématique d'approvisionnement en produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique, de contenu carbone des assiettes et d'éducation au goût.</p> <p>Baptisé « RESTAU&CO », ce projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic territorial de la restauration collective, - Créer une communauté de travail autour des acteurs de la restauration collective, - Former les acteurs de la restauration collective à la lutte contre le gaspillage alimentaire, - Accompagner un panel d'établissements de restauration collective pour la réduction du gaspillage, - Sensibiliser les convives des services de restauration collective. <p>L'action prévoit ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des prestations pour les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic territorial de la restauration collective du Pays Loire Beauce, ▪ Accompagnement individualisé de 5 établissements de restauration collective, ▪ Conseil et animations pour la sensibilisation des convives, 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cycle de formations et d'information des acteurs locaux, ▪ Assistance pour la structuration et l'animation d'un Club des acteurs locaux. - La conception, l'édition et/ou l'acquisition de : ▪ Matériel nécessaire à l'accompagnement personnalisé des établissements pilotes, ▪ Supports et outils de sensibilisation des convives, ▪ Supports de communication et d'information pour le réseau d'acteurs.
DATES PREVISIONNELLES	Octobre 2016 à Avril 2018
LOCALISATION	Pays Loire Beauce

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

➔ Consultation en cours (audition le 26 septembre 2016)

➔ Recettes prévisionnelles :

Fonds DRAAF (appel à projet gaspillage alimentaire) : 10 000 €

Fonds ADEME (appel à projet gaspillage alimentaire) : 10 000 €

FONDS TEPCV : 47 860 €

Leader : compléments pour atteindre 100 %

3. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

N°1 → un réseau prospectif durable

N°2 → Efficacité énergétique

N°3 → Continuités écologiques et consommations durables

N°4 → Agriculture durable

N°5 → Culture

N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

4. Avis du COPIL

CONCLUSION	
Avis global	Favorable à ce stade : attente des éléments financiers et du choix du prestataire pour donner un avis définitif (consultation en cours)
Atouts	Thématique importante d'intervention dans le champ de la transition énergétique et écologique Association des acteurs à différents niveaux (équipes de cuisine, équipes de direction/gestionnaires, équipes d'animation...)
Points de vigilance	Ne pas passer à côté des acteurs ressources du territoire (ex de la maison de retraite du Parc des Mauves)
Questions	Précisions sur la liste de diffusion de l'appel à volontaires pour les établissements pilotes
Préconisations	Ajuster le projet, en diminuant l'appel au prestataire grâce aux apports des personnes ressources existantes localement (redimensionnement)